

A l'attention de Mesdames et Messieurs les parlementaires

Le 26 septembre 2019

Objet : Restrictions de l'aide médicale d'Etat

Madame la députée, Monsieur le député,

Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur,

L'Aide médicale d'Etat (AME), dispositif d'accès aux soins des personnes étrangères en situation irrégulière disposant de faibles ressources (moins de 746 euros par mois), fait l'objet d'une remise en cause par le gouvernement. Un projet visant à limiter l'accès ou le périmètre du dispositif est à l'étude, et pourrait intervenir dans le cadre de l'examen du budget 2020.

Nous, Président·e·s et Vice-Président·e·s des Comités régionaux de lutte contre le VIH et les infections sexuellement transmissibles (Corevih), de la Société française de lutte contre le Sida (SFLS), de la société de pathologie infectieuse de langue française (SPILF), de la Société de pneumologie de langue française (SPLF), souhaitons vous faire part de notre opposition à toute restriction de l'AME. Nous vous demandons d'être très attentif à ce sujet, et sollicitons votre implication dans la défense de ce dispositif essentiel pour la lutte contre les épidémies de VIH/sida, de tuberculose, d'hépatites virales et d'infections sexuellement transmissibles(IST), et plus largement pour la protection de la santé individuelle et publique.

Bénéficiant à un peu plus de 300 000 personnes pour un budget équivalent à 0,5 % des dépenses totales de l'Assurance maladie, l'AME est fondamentale pour la prévention et la protection de la santé individuelle et publique pour des personnes exposées à des risques de santé en raison de leurs conditions de vie (hébergement précaire, exposition aux violences, emplois à risques, ...). Grâce à un accès précoce et en continu, ce dispositif favorise le diagnostic et la prise en charge des maladies transmissibles, telles que l'infection par le VIH, la tuberculose, les hépatites et les infections sexuellement transmissibles, dont le diagnostic tardif et les complications présentent un risque pour les personnes concernées et pour la population toute entière.

L'impact de la précarité administrative, sociale et financière sur la santé est aujourd'hui clairement établi. Concernant le VIH, l'enquête ANRS-PARCOURS¹ a démontré que le risque de contamination chez les populations immigrées est réel une fois sur notre territoire et accentué par la difficulté des conditions d'arrivée (près de la moitié des personnes vivant avec le VIH originaires d'Afrique sub-Saharienne ont été contaminées après leur arrivée sur le territoire).

¹ Desgrées du Lou Annabel, Lert France (dir.), *Parcours. Parcours de vie et santé des Africains immigrés en France*, La découverte, 2017

Restreindre l'accès à l'AME reviendrait à restreindre l'accès à une offre globale de soins, compris sur les pathologies chroniques (psychiatrie, hypertension, diabète, maladies cardiovasculaires...). Cela se révélerait contreproductif d'un point de vue financier et d'organisation du système de santé. Les personnes malades accèderaient aux soins plus tard, avec des besoins de santé plus importants, et engendreraient des coûts plus importants pour la société sur le plan individuel et collectif.

Restreindre l'accès aux soins pour les patients précaires entraînerait inévitablement un retard diagnostique de pathologies transmissibles comme la tuberculose, avec une majoration du risque de transmission, et des séquelles. Concernant le VIH, les recommandations officielles sont très claires sur l'importance d'une mise sous traitement le plus précocement possible pour ramener la charge virale à un niveau indétectable, améliorer la qualité de vie des personnes et empêcher de nouvelles contaminations. Une restriction d'accès à l'AME ou une limitation des soins pris en charge serait en contradiction avec les recommandations du Conseil national du sida sur la protection des étrangers-ères vivant avec le VIH en France² et avec la Stratégie nationale de santé sexuelle. Il en va de la cohérence des politiques publiques.

Nous espérons que ces éléments vous seront utiles pour avoir une vision plus claire des enjeux sanitaires auxquels une limitation de l'AME exposerait. Nous comptons sur votre engagement pour vous opposer à toute restriction de l'AME, en faveur de la protection de la santé des personnes concernées et de la population, et pour envisager comment intégrer ce dispositif dans celui de la couverture maladie universelle

Veuillez recevoir Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

Pour l'ensemble des signataires,

Catherine AUMOND

Vice-Présidente COREVIH Centre Val de Loire

caumond@aides.org – 06 30 21 87 16

Liste des signataires :

**COREVIH
Arc alpin**

Professeur Olivier EPAULARD
Président
Infectiologue
CHU Grenoble Alpes

Sylvie VANDERSCHILT
Vice-Présidente
Coordinatrice
Sida Info Service

**COREVIH
Auvergne Loire**

Docteur Christine JACOMET
Présidente
Infectiologue
CHU Gabriel Montpied
Clermont Ferrand

Stéphane CRIÉDLICH,
Vice-Président
Coordinateur associatif
Association ACTIS
St Etienne

² Conseil National du Sida, *Avis sur la protection sociale des étrangers vivant avec le VIH en France et l'intérêt de son évolution vers le droit commun*, 19 septembre 2013

COREVIH Bourgogne Franche-Comté	Michaël PEYRAZAT Président Responsable de région Association AIDES	<i>Pas de vice-présidence à ce jour</i>
COREVIH Bretagne	Docteur Cédric ARVIEUX Président Infectiologue CHU de Rennes	Gérald GUERDAT Vice-Président Responsable Ille-et-Vilaine et Côtes d'Armor Association AIDES
COREVIH Centre Val de Loire	Docteur Guillaume GRAS Président Infectiologue CHU de Tours	Catherine AUMOND Vice-Présidente Présidente - Association AIDES pour la région Centre - Val de Loire
COREVIH Grand Est	Professeur Bruno HOEN Président Infectiologue CHRU de Nancy	Philippe MALFRAIT Vice-Président Coordinateur de territoire Association AIDES
COREVIH Guadeloupe St Martin St Barth	Docteur Isabelle LAMAURY Présidente Infectiologue, CHU de Guadeloupe	Jean-Claude MACED, Vice-Président Responsable Association AIDES Région Caraïbes - Zone Antilles
COREVIH Guyane	Professeur Mathieu NACHER Président Infectiologue CH de Cayenne	Claire PIEDRAFITA Vice-Présidente Responsable Association AIDES Région Caraïbes - Zone Guyane Dr Florence HUBERT Vice-Présidente Présidente du Réseau Kikiwi
COREVIH Hauts de France	Docteur Bertrand RIFF Président Médecin généraliste Lille	Jimmy LAMBEC Vice-Président Chargé de projet Prévention et Dépistage Association AIDES Hauts de France

COREVIH Ile de France Centre	Docteur Marc-Antoine VALANTIN Président Infectiologue APHP, Hôpital de la Pitié- Salpêtrière	Professeure Karine LACOMBE Vice-Présidente Infectiologue APHP, Hôpital St Antoine
COREVIH Ile de France Est	Professeur Willy ROZENBAUM Président Infectiologue APHP - Hôpital Saint Louis	Marc SHELLY Vice-Président Association AREMEDIA
COREVIH Ile de France Nord	Professeur Yazdan YAZDANPANAH Président Infectiologue APHP – Hôpital Bichat	Giovanna RINCON Vice-Présidente Directrice Association ACCEPTESS-T
COREVIH Ile de France Ouest	Professeure Elisabeth ROUVEIX Présidente Médecine interne AP-HP, CHU A. Paré	Docteur Alix GREDER BELAN Vice-Présidente Infectiologue Hôpital André Mignot, Versailles
COREVIH Ile de France Sud	Professeure Dominique SALMON Présidente Infectiologue Hôpitaux Universitaires Paris Centre	Xavier REY-COQUAIS Vice-Président Directeur Association Actif Santé
COREVIH Lyon Vallée du Rhône	Docteur Jean-Michel LIVROZET Président Médecin généraliste Lyon	Docteur Pierre CHIARELLO Vice-Président Médecin généraliste Lyon
COREVIH Martinique	Professeur André CABIE Président Infectiologue CHU de Martinique	Marlène OUKA Vice-Présidente Présidente Association Action Sida Martinique
COREVIH Normandie	Professeur Manuel ETIENNE Président Infectiologue CHU Charles Nicolle, Rouen	Marinette SLIMANI Vice-Présidente Coordinatrice Association Sid'Accueil
COREVIH Nouvelle Aquitaine	Professeur Francois DABIS Président Directeur de l'ANRS	Christian MERMOZ Vice-Président AIDES Pays Basque

COREVIH Occitanie	Professeur Jacques REYNES Président Infectiologue CHU Gui de Chauliac, Montpellier	Guy MOLINIER Vice-Président Act-up Toulouse
COREVIH Océan Indien	Docteur Catherine GAUD Présidente Infectiologue CHU de la Réunion, hôpital Felix Guyon	Docteur Jean MAXIME Vice-Président Infectiologue CH Mayotte Docteur Xavier LARMURIER Vice-Président Union régionale des médecins libéraux de l'Océan Indien
COREVIH Provence Alpes Côte d'Azur Est	Docteur Pascal PUGLIESE Président Praticien hospitalier CHU de Nice	Erwann LE HÔ Vice-Président Président du Centre LGBT Côte d'Azur, Nice
COREVIH Provence Alpes Côte d'Azur Ouest Corse	Docteur Patricia ENEL Présidente Santé Publique AP HM - Marseille	Jean-Régis PLOTON, Vice-Président Directeur Association Autres Regards
COREVIH Pays de la Loire	Docteur Eric BILLAUD Président, Infectiologue CHU de Nantes	Docteur Valérie RABIER Vice-Présidente Infectiologue CHU Angers
Société française de lutte contre le sida	Docteur Pascal PUGLIESE Président Praticien hospitalier CHU de Nice	
Société de pathologie infectieuse de langue française	Professeur Pierre TATTEVIN Président Infectiologue CHU de Rennes	
Société de pneumologie de langue française	Professeur Nicolas ROCHE Président Pneumologue Groupe hospitalier Cochin Paris	